

Enseignement professionnel/Certificats de spécialisation La treizième promotion du CSP reçoit ses diplômes



Le DG du CSP, Victor Rogandji lors de son adresse.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

La cérémonie de remise des certificats de spécialisation à la treizième promotion du Centre de spécialisation professionnelle de Port-Gentil (CSP) était présidée par le directeur général dudit centre, Victor Rogandji, en présence des opérateurs économiques et du maire du premier arrondissement, Justine Libimbi.

LA treizième promotion du Centre de spécialisation professionnelle de Port-Gentil (CSP) vient de terminer sa formation. La cérémonie de remise des certificats de spécialisation aux stagiaires, présidée par le directeur général dudit centre, Victor Rogandji, s'est récemment déroulée dans l'enceinte de l'établissement. C'était en présence d'illustres invités, parmi lesquels la mairesse du premier arrondissement de la commune de Port-Gentil, Justine Libimbi.

Les diplômes ainsi remis viennent sanctionner neuf mois d'apprentissage pour 39 stagiaires, dans les filières suivantes: Maintenance mécanique industrielle; Tuyauterie/Soudure industrielle; Instrumentation/Régulation industrielle; Maintenance électricité industrielle.

Avant de procéder à la remise des parchemins aux lauréats, Victor Rogandji a déclaré: « Le CSP de Port-Gentil a une politique d'ouverture sur l'entreprise. Des liens étroits ont été établis, aboutissant ainsi non seulement à la mise en stage de nos apprenants dans les différentes entreprises de la place, mais aussi à un processus de formation étendu à leurs

agents, avec la création au sein du CSP du service de formation aux entreprises ».

POLITIQUE D'OUVERTURE Pour mémoire, le CSP de Port-Gentil, après treize ans d'existence, a formé et placé sur le marché de l'emploi près de trois cent trente (330) certifiés. La treizième promotion a eu un taux de réussite de 100%. « A l'évidence, ce résultat est la traduction parfaite d'un effort collectif. Mieux, il est la résultante d'un fonctionnement harmonieux et explique aussi le climat de collaboration franche et de confiance instauré au sein de l'institution et avec nos partenaires opérateurs économiques », a commenté M. Rogandji.

S'adressant aux stagiaires, il leur a dit qu'ils vont se mettre à l'apprentissage du monde de l'industrie, une école qui exigera d'eux des qualités de ponctualité, d'efficacité, de respect de la hiérarchie... « En sus d'un comportement irréprochable qui est exigé de vous, vous êtes les ambassadeurs du CSP, où que vous soyez », a-t-il conseillé aux stagiaires.

A sa suite, le président du conseil d'administration, Etienne Lépokou, a saisi l'opportunité pour encourager toute l'équipe d'encadrement et de pédagogie du CSP, pour la performance réalisée par l'établissement.

DYNAMIQUE PERMANENTE Etienne Lépokou a témoigné toute sa reconnaissance aux parents des stagiaires, pour les efforts matériels durant le cycle de formation de leurs enfants.

Le PCA a lancé, à l'endroit des nouveaux diplômés: « Vous allez recevoir le certificat de spécialisation, qui est la juste récompense de votre travail de l'année académique qui s'achève.



Le PCA du CSP, Etienne Lépokou remettant un parchemin à un stagiaire.

Bravo pour la réussite collective exceptionnelle. Exceptionnelle parce qu'elle

se traduit par un taux de réussite de cent pour cent, et je voudrais voir en cela,



Photo de famille des formateurs avec les officiels.

une dynamique que nous souhaitons permanente. Mais il vous reste encore à

parcourir un chemin considérable, parsemé d'embûches».

MINISTRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

CABINET DU MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME DE MAITRISE DES DEPENSES DE TELECOMMUNICATIONS, D'EAU ET D'ENERGIE DE L'ETAT

N° 00052 / MBCP/CABMIN/SG/PMDTE



COMMUNIQUE DU MINISTERE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

Le Gouvernement de la République et la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) ont signé la convention du Pack Branchement Social (PBS).

Cette convention destinée aux Gabonais Economiquement Faibles (GEF) prévoit :

- l'abattement de 25% sur le coût du compteur social ;
- l'échelonnement de ce coût en douze mensualités ;
- la suppression de la taxe de l'avance sur consommation à payer.

Le site pilote retenu pour le démarrage de cette opération est le quartier DIBA-DIBA.

A cet effet, les personnes retenues lors du recensement de la SEEG devront :

1. se rapprocher de ladite société pour les modalités pratiques ;
2. se rendre au Ministère du Budget et des Comptes Publics (Programme de Maitrise des Dépenses de Télécommunications, d'eau et d'Énergie, sis à l'immeuble des ARCADES), pour la délivrance du QUITUS de la gratuité d'eau et d'électricité.

Pièces à fournir :

- une demande manuscrite adressée au Secrétaire Général du Ministère du Budget dans laquelle le postulant prend l'engagement d'utiliser son compteur à titre personnel et à des fins exclusivement domestique;
- une carte nationale d'identité (ou récépissé) ou passeport ;
- une carte CNAMGS (ou récépissé) de Gabonais Economiquement Faible ;
- devis de branchement délivré par la SEEG ;
- certificat de non existence d'un abonnement précédent, délivré par la SEEG.

Toutes fausses déclarations entraineront des poursuites judiciaires et la suspension systématique du Pack Branchement Social (PBS).

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

SEEG : 01767673

PMDTE : 01 72 16 75/ 01 72 16 79

Fait à Libreville, le 24 JUIN 2016

P. Le Ministre
P.O Le Secrétaire Général

Le Directeur Général de la SEEG
Jean Paul CAMUS
Libreville - BP 2802121

Yolande NYONDA
Secrétaire Général